



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

150M\$ supplémentaires pour soutenir les PME

Un élargissement bénéfique pour plusieurs PME régionales, selon la FCCQ et la CCMLA.

Montréal, le 3 avril 2020 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la (Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption (CCMLA) se réjouissent de l'annonce de mesures additionnelles pour soutenir les PME du Québec et la prolongation des Fonds locaux d'investissements (FLI). Cette aide sera un soulagement pour les entreprises qui ont un besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000\$ pour leur fonds de roulement. Elle s'ajoute au *Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises* (PACTE) annoncé le 19 mars dernier, qui offre des garanties de prêt et des prêts de plus de 50 000\$.

La FCCQ et la CCMLA soulignent toutefois une préoccupation rapportée par plusieurs de ses membres, qui s'inquiètent du niveau de leur endettement. Le FCCQ et la CCMLA insistent donc sur l'importance des formes d'aide qui n'ajoutent pas à l'endettement des entreprises.

« L'annonce d'aujourd'hui vient élargir l'accès aux liquidités durant cette crise, et pourrait faire en sorte que des entreprises provenant des différentes régions puissent également bénéficier de l'aide offerte par l'État et Investissement Québec », a déclaré Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ. « Le manque de liquidités avait été identifié comme un des principaux enjeux de la crise actuelle lors d'un sondage effectué par la FCCQ auprès de ses membres ».

« Des préoccupations demeurent quant aux modalités entourant les garanties de prêt et les prêts. La FCCQ préconisait une aide financière directe, afin de s'assurer de limiter l'endettement des entreprises et qu'elles puissent redémarrer leurs opérations normales le plus rapidement possible, au moment de la reprise économique », met en garde Charles Milliard.

Le gouvernement du Québec et Investissement Québec doivent s'assurer de l'uniformité dans la gestion des sommes entre les MRC et les entreprises, et ce, à la grandeur du territoire québécois. La FCCQ rappelle d'ailleurs que les chambres de commerce de partout au Québec sont des partenaires de premier plan pour collaborer avec les MRC pour coordonner les efforts de soutien économique sur le terrain.

« Il est important que les mesures d'aide couvrent l'ensemble des entreprises, qui ont des réalités différentes d'un secteur à l'autre et d'une région à l'autre. Par exemple, la haute saison arrive à grands pas et c'est le moment de l'année où plusieurs entreprises engrangent une part importante de leurs revenus annuels, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'agroalimentaire ou de la restauration. Une des clés pour s'assurer qu'un maximum d'entreprises puissent traverser la crise de la COVID-19 sera de faire preuve d'une grande flexibilité dans les différents programmes d'aide », a ajouté M. Milliard.

« La MRC de L'Assomption recevra une somme de 1,5 million de dollars pour les entreprises de son territoire. Ces financements seront offerts par l'entremise de CIENOV et s'adressent aux entreprises de tous les secteurs d'activités. Le financement maximal de 50 000\$ permettra à plusieurs entreprises de rétablir son fonds de roulement et de faire face aux turbulences actuelles. L'équipe de CIENOV est à pied d'œuvre pour finaliser les modalités d'octroi et le déploiement de ce nouveau programme », mentionne Alain Bienvenu, directeur général de la Chambre.

L'achat local, une nécessité pour soutenir nos entreprises

LA FORCE DU RÉSEAU



Une des solutions pour limiter les pertes pour les entreprises sera de valoriser l'achat local. La FCCQ et a mis sur pied la campagne *J'achète bleu*, pour faire valoir le commerce en ligne québécois, un mouvement qui a rencontré un engouement partout au Québec.

« La chambre de commerce de la MRC de L'Assomption s'est jointe à la campagne FCCQ *J'achète bleu* afin de soutenir l'économie québécoise et venir en aide aux entreprises locales. Bon nombre d'entre elles présentes dans notre région ont répondu à cet appel et se sont inscrites » souligne Alain Bienvenu directeur général de la CCMLA.

« La réponse à l'initiative *J'achète bleu* a été très positive et a déjà permis de faire la promotion de nombreuses PME québécoises présentes en ligne. Tous ensemble, nous soutenons notre économie et nous traverserons cette crise », a conclu Charles Milliard.

À propos de la CCMLA

La Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption couvre la MRC de l'Assomption, soit 5 municipalités. Nous comptons plus de 650 membres à notre actif. La CCMLA a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de nos membres et de notre région.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements:

Chloé Morin
Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption
Conseillère aux membres
info@ccmla.ca

Félix Rhéaume
Directeur principal, Communications et relations
externes
Fédération des chambres de commerce du Québec
felix.rheaume@fccq.ca
Bureau : 514 844-9571, poste 3242
Cellulaire : 514 912-2639